

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 29 (1982)
Heft: 9

Artikel: Canton de Zoug : exercice de renseignements et de transmissions
1982
Autor: Bolinger, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Canton de Zoug: exercice de renseignements et de transmissions 1982

Peter Bolinger, conducteur de l'exercice, Office de la protection civile du canton de Zoug

Comment est-il possible de faire efficacement un exercice des services de renseignements et de transmissions? Voilà une question qui s'est posée il y a un peu plus d'un an, lorsque l'Office de la protection civile du canton de Zoug fixa, pour les deux types de service, un exercice pour 1982 qui devait avoir lieu en même temps dans les onze communes du canton. A cette époque, l'Office fédéral de la protection civile a publié les premiers documents concernant la nouvelle conception de l'alarme. On peut dès lors facilement comprendre qu'on ait voulu intégrer à l'exercice des enquêtes sur la portée des sirènes fixes en liant la chose à un contrôle de fonctionnement.

Nous devons admettre préliminairement que les conditions suivantes étaient remplies:

- 80 % des installations OPL sont bâties et équipées.
- Le réseau de liaisons par câbles de la protection civile est prêt depuis 1978.
- La préparation par degré des cadres et de la troupe des deux types de services est en fonction depuis 1977 respectivement 1979.
- Toutes les sirènes fixes ont été révisées en 1981.

Préparatifs

Nous avons fixé les délais suivants au calendrier des cours cantonaux pour 1982:

- Rapport avec le chef du service de transmissions, 19 février 1982.
- Rapport avec le chef du service de renseignements, 3 mars 1982.
- Dates de l'exercice: cours préparatoires, les 17 et 18 mai 1982.
- Exercices, les 24 et 25 mai 1982.

Lors d'un rapport CL, en octobre 1981, nous avons informé les personnes présentes sur les objectifs prévus et le déroulement de l'exercice. L'ensemble du personnel de renseignements et de transmissions des communes et de l'état-major cantonal de conduite a été désigné pour participer

à l'exercice. La conduite de l'exercice a été confiée d'un côté à l'Office cantonal de la protection civile et de l'autre, dans les communes, aux CL ou aux CS désignés par ces dernières. Lors d'une réunion avec les CL et leurs remplaçants, en novembre et décembre 1981, nous nous sommes réservé un demi-jour pour la préparation de l'exercice. Les CL reçurent le mandat de fixer le nombre des postes extérieurs (PC Q, PSS, po san, etc.) et de définir les moyens de transmission. Pour qu'un exercice de renseignements et de transmissions puisse vraiment se dérouler, il est nécessaire de disposer de messages. A cet égard, nous nous sommes avisés d'une question particulière. L'accumulation des messages rédigés lors des cours préparatoires posait un problème qu'il fallait mieux résoudre. Pour pouvoir préparer des télégrammes, il faut pourtant disposer de données sur les dommages. Il fallait donc que la personne astreinte à servir dans la protection civile puisse disposer d'une description des dommages survenus dans sa zone d'engagement et d'une carte de cette zone signée officiellement par la PC et décrivant les dommages. Les CL et les CL suppl. exécutèrent ces travaux préparatoires importants. A l'époque de ce premier rapport, il fallut encore liquider deux travaux importants.

Lors des exercices préparatoires, nous avons constaté que le flot des messages arrivant au PC local, rédigés sur les formules de messages officielles et sur les fiches de direction ne donnait pas satisfaction. C'est pourquoi, en collaboration avec les chefs des services de renseignements et des transmissions, nous avons étudié une nouvelle formule intégrée. Chaque investigation appropriée doit être fondée sur un «ordre de renseignements». L'état-major cantonal de conduite a également dû revoir ses instructions provisoires et les concevoir différemment. En effet, les informations ne doivent pas parvenir qu'aux communes mais encore être transmises aux cantons.

Le rapport avec le chef du service de

transmissions a permis d'effectuer d'autres travaux préparatoires importants. On a mis au point le réseau de transmissions et rempli les bulletins de réservations des lignes. Le rapport CS a servi avant tout à poursuivre les préparatifs de l'exercice dans les communes. Dès lors, les CS ont pu, pour leur part, entreprendre les préparatifs de détail sur la base des informations données. Les commandes de câbles de communications ont été adressées le 23 février 1982 à l'Office fédéral pour la protection civile.

Entre-temps, la firme Landis et Gyr avait, sur demande de l'Office fédéral de la protection civile, entrepris la transformation du système de commande des sirènes. A cette occasion, les spécialistes ont demandé des installations supplémentaires qui durent encore être posées. Pour chaque sirène desservie par télémanipulation, il fallut installer une quatrième commande pour «l'alarme radioactivité».

Lors du rapport avec les CS des renseignements, nous avons examiné principalement «les ordres de renseignements permanents» du canton. Nous avons également mis au point la formule de message intégrée et avons parlé d'autres détails de l'exercice.

La période nous séparant du début de l'exercice a été consacrée aux contrôles des descriptions et esquisses qui nous avaient été envoyées par les CL, concernant les dommages, ainsi qu'aux préparatifs de l'information à l'usage de la presse et de la critique finale de l'exercice. Chaque chef de l'exercice a dû fixer les critères d'appréciation de l'exercice avant le début de celui-ci.

Déroulement de l'exercice

Alarme

Après les travaux préparatoires de la matinée, les signaux d'alarme a) «générale» et b) «alarme radioactivité» furent déclenchés dans tout le canton en même temps, à espace de 30 minutes. Les personnes astreintes à servir dans la protection civile qui avaient été désignées pour se tenir dans certains lieux indiqués par avance, dans les communes, suivant les documents préparés, avaient pour tâche d'enregistrer si les signaux de sirène provoquaient des observations, des réactions ou des questions.

Les résultats furent consignés sur des cartes à l'échelle 1:50 000. On a reporté sur la même carte, en diverses couleurs, les parcours de l'alarme mobile ainsi que les bâtiments alarmés par téléphone. Ce premier pas a permis d'introduire la concentration du réseau d'alarme de la protection civile

conformément aux instructions du 1. 7. 1981 de l'Office fédéral de la protection civile. Le déclenchement des sirènes a été commandé par radio (SE125). Il a couvert l'ensemble du territoire du canton.

Exercice de renseignements et de transmissions

L'établissement de l'exercice prévoyait deux phases:

Phase I: 08h00 – 10h00

Phase II: 10h15 – 13h00

Les CL avaient établi, pour les deux phases, des descriptions de l'état des dommages, la situation de la population, etc., qu'ils avaient complété par des cartes. C'est ainsi qu'il a été possible aux participants à l'exercice dans les postes extérieurs, de rédiger des messages simples et de les transmettre au PC locaux. Le service des renseignements put établir en conséquence les évaluations et prendre les conclusions qui en résultaient. Il fallut informer l'état-major cantonal de conduite de la situation dans son propre secteur sur la base de l'ordre de renseignements qu'il avait lancé. Après un certain temps, le chef cantonal des renseignements a dû informer les communes de la situation dans le canton, en leur adressant un bulletin de renseignements. Cette procédure a l'avantage que les participants, installés dans les postes extérieurs, établissent leurs messages de façon autonome, sur la base de la description de la situation et peuvent déterminer le rythme d'envoi de leurs messages. Le service de renseignements ne connaît pas à l'avance le contenu de chaque message. L'exercice de renseignements et transmissions a duré le 25.5. 1982 de 08h00 à 13h00. Les collaborateurs de l'Office cantonal de la protection civile ont contrôlé par sondages le travail accompli dans les communes.

Expériences

Alarme

Rendue attentive par l'alarme stridente de la protection civile, la population a réagi positivement. Etant donné que sept personnes seulement pour tout le canton se sont renseignées auprès de la police sur la raison du fonctionnement des sirènes, nous pouvons admettre que l'information que nous avons organisée préalablement à l'exercice était bonne. Les relevés soniques faits dans les communes ont confirmé les données de la PC relatives à la portée des sirènes de 4 kW. Toutefois certaines lacunes apparurent dans l'alarme des zones de constructions denses et dans certaines régions dont la topographie est parti-

culière. Les 24 installations de sirènes qui avaient été révisées et équipées du nouveau programme «alarme radioactivité» fonctionnèrent sans faille. Comme il régnait un temps froid et pluvieux, les fenêtres des maisons restèrent closes pour la plupart. Il n'en résulta pratiquement aucune distorsion dans les réponses aux questions posées à ce sujet. Quant au reste de la planification de l'exercice commun, elle eut un effet favorable sur l'ensemble du canton. Il fut simultanément possible de déterminer quelle était la propagation des sons au-delà des frontières, dans les communes limitrophes.

L'exercice a cependant également révélé des problèmes. Dans les communes disposant de plusieurs sirènes, les tonalités et les pauses du signal «Alarme radioactivité» se superposaient et se recoupaient. Un auditeur inhabitué pouvait avoir des difficultés; en effet, il ne lui était alors plus possible de déterminer clairement de quelle alarme il s'agissait. On a également fait état de constatations divergentes sur la portée des signaux. Nous avons également découvert qu'une alarme donnée à temps mobilise trop de personnel, principalement en temps de paix. En tant qu'organisation de milice, la PC doit pouvoir utiliser de façon optimale le temps dont elle dispose. C'est pourquoi nous prévoyons de créer une centrale de déclenchement d'alarme à distance. Il devrait être possible en même temps de synchroniser «l'alarme radioactivité» sur toutes les sirènes. Les CL des OPC ont résolu de resserrer immédiatement le réseau des sirènes existantes.

Informar la population sur la conduite à tenir en cas d'alarme, comme dans le bottin de téléphone, n'a de valeur que si l'alarme peut être vraiment donnée dans les 30 minutes utiles. A cet égard il faut envisager d'introduire un nouveau numéro distinctif pour la mise sur pied de la PC (par exemple, le numéro 444). Malheureusement la promulgation des prescriptions de la Confédération et les livraisons de matériel n'ont pas lieu simultanément. Certaines communes, qui ont décidé leurs planifications, doivent attendre au moins jusqu'au second semestre de 1983 pour concentrer leur réseau d'alarme au moyen du matériel de la Confédération. Nous espérons vivement qu'il n'y aura pas de report du délai en cette matière.

Exercice de renseignements et de transmission

Ce qui nous a procuré la joie la plus grande, c'est de constater que notre

essai concernant la description des dommages et leur apposition sur des cartes a bien fonctionné. Il sera encore nécessaire de procéder à de petites adaptations. La collaboration entre les communes et le canton a donné des résultats bien meilleurs qu'auparavant. Le premier «message flash» est parvenu à l'état-major de conduite 25 minutes après la survenance de l'événement qu'il relatait. Une heure plus tard environ, paraissait le premier rapport de renseignements. Vers 10h00, l'état-major cantonal adressait son bulletin de renseignements no 1 aux communes. Ce n'est que grâce à un bureau de renseignements organisé que le CS des renseignements trouve le temps nécessaire pour résumer les messages importants et les transmettre au canton. La bonne collaboration qui régnait entre les deux services exercés d'une part et entre les communes et le canton d'autre part constitue une condition essentielle au travail répondant aux exigences de la situation que doit fournir un état-major.

Renseignements pris auprès des chefs de services participant à l'exercice, la nouvelle formule de message intégrée s'est révélée fondamentalement précieuse. Elle subira encore de petits changements. Le réseau des transmissions a compris 35 postes de liaisons, 41 stations situées à l'extérieur du PC local et 44 stations radio. Ça et là, on a également eu recours à des messagers. S'agissant du domaine des transmissions, on a constaté des insécurités dues à la formation reçue, chez les personnes occupées à la centrale. Il leur manque indubitablement la routine. Nous sommes persuadés que le véhicule d'exercice que l'OFPC engagera en 1983 permettra pour une bonne part de combler cette lacune. Les services généraux ont fonctionné de façon ordonnée. Le personnel engagé, au total 350 conscrits, a fait montre d'une grande joie et d'un grand intérêt au travail. Nous mettons cela également au compte de l'information qui a été donnée auparavant aux cadres responsables. Lors de la discussion du 8.6.82 relative à l'exercice, la direction de celui-là put constater avec satisfaction que le travail fourni avait été excellent et les objectifs atteints.